ThionvilleEchecs
Cercle d'échecs de Thionville

CERCLE D'ÉCHECS DE THIONVILLE · 1-3, RUE DU CYGNE · 57100 THIONVILLE

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire

Samedi 12 septembre 2026 — saison 2026-2027

OUVERTURE	CLÔTURE	PRÉSIDENT DE SÉANCE	SECRÉTAIRE DE SÉANCE
09h40	**11h25**	**François Ortega**	**Julien Salet**

Convocation Feuille de présence

19 / 133	6	25 / 139	10
MEMBRES PRÉSENTS	POUVOIRS	VOIX EXPRIMABLES	VOTES TENUS

Ordre du jour

1. Ouverture, présences, modalités de vote et enregistrement
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2025
3. Rapport moral et bilan d'activité 2025-2026
4. Rapport financier 2025-2026 et quitus
5. Élection du comité directeur 2026-2030
6. Désignation du bureau
7. Règlement intérieur 2026-2027
8. Projets et calendrier 2026-2027
9. Budget prévisionnel 2026-2027
10. Questions diverses

1. Ouverture, présences et modalités de vote

La séance est ouverte à 09h40. **François Ortega**, président, préside la séance. **Julien Salet** est désigné secrétaire de séance et chargé de la rédaction du compte rendu.
Le président rappelle l'ordre du jour et précise que **Christophe Costantini, trésorier en exercice, est excusé** et lui a donné pouvoir ; le rapport financier sera donc présenté par la présidence.
La feuille de présence est vérifiée en début de séance : **19 membres présents** et **6 pouvoirs**, soit **25 voix**.

Présents — votants — 11	Jeunes représentés — 8	Pouvoirs — 6
Alain Becq Fabrice Bianconi Brice Codjovi Mickaël Destaing Julien Gabriel Charles Marion François Ortega Maxime Pierron André Redel Simon Roby Julien Salet	Ilyes, Lila et Nassim Kraba — par Adam Kraba Emma et Ethan Mansouri Khettar — par Farouk Mansouri Elisa et Nicéphore Pierron Bejan — par Maxime Pierron Dorian Salles — par Hélène Salles	Christophe Costantini → F. Ortega Héloïse Gratz → F. Ortega Margot Masson → F. Ortega Pascal Natalizio → F. Ortega Melvin Doucet → C. Marion Marc Jacobs → C. Marion

Adam Kraba, Farouk Mansouri et Hélène Salles assistent à la séance en qualité de représentants légaux

Marie-Christine Weiter y assiste en qualité d'invitée non votante.

Points d'attention du président

- L'assemblée est **élective** : le club sera administré par un nouveau comité à l'issue du scrutin. Le président remercie chaleureusement les dix membres du comité sortant pour ces quatre années d'engagement.
- Il rappelle l'**importance du bénévolat** : faute de bénévoles, le club doit cette saison renoncer à certaines activités jeunes, d'où l'intérêt que des parents s'investissent dans la vie du club.
- Le club a changé de **banque et d'assurance** et est désormais au Crédit Mutuel, ce qui génère des économies et une meilleure qualité de service.

> **DÉCISION — VOTE À MAIN LEVÉE**
> L'assemblée est consultée sur le recours au vote à main levée pour l'ensemble des scrutins de la séance, en lieu et place du scrutin secret prévu par les statuts.
> **Pour : 25 · Contre : 0 · Abstention : 0 — adopté**

> **DÉCISION — ENREGISTREMENT AUDIO**
> Le président demande si l'enregistrement audio de la séance, destiné à faciliter la rédaction du procès-verbal, soulève une objection. Il est précisé qu'aucune captation vidéo n'est réalisée.
> **Aucune objection — la séance est enregistrée**

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2025

PV de l'AG du 12 septembre 2025
Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 septembre 2025, affiché au club depuis septembre, a été joint à la convocation. Aucune question ni remarque n'est formulée en séance.

> **DÉCISION — APPROBATION DU PV 2025**
> **Pour : 25 · Contre : 0 · Abstention : 0 — adopté**

3. Rapport moral et bilan d'activité

Rapport moral 2025-2026
Le rapport moral complet a été joint à la convocation. Le président en parcourt les principaux points.

Bilan de la mandature 2022-2026

Objectif	Résultat	Commentaire
Améliorer et animer la vie du club	**[Atteint]**	Club sensiblement plus animé, matériel renouvelé
Élever le niveau de jeu	**[Atteint]**	Nette progression chez les jeunes ; progression lente chez les adultes, portée par les cours réguliers d'Alain Becq
Féminiser le club	**[Non atteint]**	Nombreuses actions menées sans résultat durable : les adhérentes adultes ne se réinscrivent pas d'une saison à l'autre

Effectifs

134 adhérents, effectif stable depuis plusieurs saisons, réparti à parts sensiblement égales entre jeunes et adultes. Le nombre de licences recule en revanche, du fait de la réduction du nombre d'écoles couvertes par la section scolaire ; 32 adhérents non licenciés relèvent de ce dispositif. La proportion de femmes s'établit à **15 %**.

Animations et tournois internes

- **Échecs & Bar** — nouveauté de la saison, portée par Mickaël Destaing dans un bar associatif voisin : 30 à 40 participants, forte demande de reconduction.
- **Blitz du Téléthon** — remporté par Lucas Lefebvre.
- **Open de Thionville** — organisé par Ludovic Gibert.
- **Challenge Blitz** — un vendredi par mois, remporté par Lucas Lefebvre devant Alain Becq.
- **Rapides de mai** — **187 participants**, rayonnement jusqu'au Luxembourg.
- **Pétanque-échecs à Entrange** — format convivial de fin de saison.
- **Animation handicap** — accueil d'un groupe de l'APEI au club, à leur initiative.

Compétitions par équipes

Quatre équipes engagées. **Nationale 3** : maintien acquis sans difficulté. **Départementale 1** : maintien malgré un niveau relevé. **Nationale 2 jeunes** : maintien. **Moselle jeunes** : la vocation de cette équipe reste l'initiation des débutants à la compétition.
L'assemblée remercie les capitaines : **Ludovic Gibert, Julien Gabriel, Pascal Natalizio, Maxime Pierron et Charles Marion**.
En **Coupe Loubatière**, le club atteint la phase 3 pour la première fois de son histoire. Le **Tournoi des 10 villes** s'est disputé en Belgique.

Compétitions individuelles

- **QMJ** — 26 jeunes engagés, 15 qualifiés.
- **Championnat de Lorraine** — 12 participants, 3 qualifications pour le championnat de France, un titre de champion et un titre de vice-champion de Lorraine.
- **Championnat de France** — résultats corrects d'ensemble, avec une **5e place pour Malek Jendoubi**.
- **Championnats d'Europe et du Monde** — participation de jeunes du club sous l'égide de la fédération (Kazakhstan, Monténégro, Géorgie).

Formation et encadrement

45 jeunes répartis en quatre cours, encadrés par Charles Marion et Pascal Natalizio ; les séances du samedi étaient assurées par Maxime Pierron et le président. Section scolaire : Saint-Pierre Chanel (Mickaël Destaing), Guénange (Johann Micottis), Le Grand (Pascal Natalizio), ainsi qu'une équipe du lycée Rosa Parks qualifiée en finale scolaire.
Le **Pôle Espoir**, lancé cette saison, a offert des cours dédiés aux jeunes engagés en compétition nationale, ainsi qu'un **stage avec le grand maître Sébastien Feller**. Plusieurs jeunes du club participent par ailleurs aux pôles Élite et Performance de la Ligue et de la Fédération.
Formation adulte : cours réguliers assurés par **Alain Becq**. Arbitrage : **Lucas Lefebvre** accède au niveau arbitre open 2.

Vie du club

L'entretien des locaux est confié à des intervenantes depuis février 2025. La buvette est tenue par le président, la bibliothèque fonctionne en autogestion, la boutique est restée inactive. Le club s'est équipé d'un **écran** et d'un **Raspberry Pi** permettant la diffusion des tournois.

> **DÉCISION — RAPPORT MORAL 2025-2026**
> **Pour : 25 · Contre : 0 · Abstention : 0 — adopté**

4. Rapport financier et quitus

Rapport financier 2025-2026
En l'absence du trésorier, Christophe Costantini, le rapport financier est présenté par le président.
L'exercice se clôt **à l'équilibre, sur un déficit de 12 €**. Un excédent constaté en cours d'année a permis des acquisitions de matériel non prévues au budget initial.

Changement d'établissement bancaire

Le club a quitté son ancienne banque pour le **Crédit Mutuel**. Trois effets : **150 € d'économies** de frais annuels, l'ouverture du **paiement en ligne par carte bancaire** jusque-là indisponible, et la reprise du contrat d'assurance par le même établissement. Le président rappelle que le litige avec l'ancienne banque, qui avait prélevé des frais indus, a été réglé après neuf mois de démarches.

Principaux écarts au prévisionnel

Poste	Sens	Explication
Pôle formation	Sous-consommé	2 875 € budgétés ; seuls les cours d'Alain Becq ont été engagés, aucun stage complémentaire n'ayant pu être organisé
Licences	+ 700 €	Erreur d'estimation au prévisionnel, sans lien avec l'évolution des effectifs
Subvention Ville de Thionville	En hausse	Portée à **2 200 €**, en forte progression sur plusieurs années
Subvention exceptionnelle (écran)	En attente	Toujours en cours d'instruction : ni accordée, ni rejetée. Relances engagées
Encadrement des jeunes	Dépassement	Championnat de Lorraine organisé dans les Vosges : déplacements et hébergement non anticipés
Matériel	Dépassement	Écran d'un modèle supérieur à celui prévu
Bénévolat valorisé	En baisse	Poste hors bilan ; recul lié à la

		mise en sommeil de la section féminine

Question de la buvette

Interrogé sur les recettes de la buvette, le président précise qu'elle **s'autofinance**, dégage un excédent de quelques euros et sert à couvrir les menues dépenses de fonctionnement. Il rappelle que des prélèvements indus constatés par le passé ont conduit à un renforcement du suivi, la condition de son maintien étant son équilibre. Les recettes de buvette réalisées lors des tournois sont, elles, intégrées au résultat des tournois concernés.

Quitus du vérificateur aux comptes

Le président donne lecture du quitus établi par **Lucas Lefebvre**, désigné vérificateur aux comptes et absent ce jour. Celui-ci a procédé au contrôle des comptes ligne à ligne : vérification des pièces comptables, des écritures et des justificatifs, chaque dépense devant correspondre à une facture. Il atteste que les comptes sont sincères, conformes et fidèles à la réalité financière du club, et donne quitus au trésorier et au comité pour la gestion de l'exercice. Le document signé est présenté à l'assemblée.
Le président rappelle la finalité de cette vérification, distincte du vote de l'assemblée : elle porte sur la destination réelle des sommes et la justification de chaque dépense, et constitue la garantie contre tout détournement. Le vérificateur est désigné par le bureau.

> **DÉCISION — RAPPORT FINANCIER 2025-2026**
> **Pour : 25 · Contre : 0 · Abstention : 0 — adopté**

5. Élection du comité directeur 2026-2030

Le comité doit être renouvelé. Depuis la modification des statuts, il compte **de 10 à 15 membres**, contre 10 auparavant, élus jusqu'à l'assemblée générale de 2030. Le président présente une liste complète de **15 candidats** et demande à l'assemblée si d'autres personnes souhaitent se porter candidates. Aucune candidature supplémentaire n'est présentée, aucune liste concurrente n'est proposée.

> **DÉCISION — ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR**
> L'assemblée se prononce globalement sur la liste des quinze candidats.
> **Pour : 25 · Contre : 0 · Abstention : 0 — liste élue**

Membres du comité directeur élus

Alain Becq	Christophe Costantini	Mickaël Destaing
Julien Gabriel	Ludovic Gibert	Adam Kraba
Lucas Lefebvre	Farouk Mansouri	Charles Marion
François Ortega	Maxime Pierron	Simon Roby
Julien Salet	Hélène Salles	Marie-Christine Weiter

6. Désignation du bureau

Le président rappelle que le bureau n'est pas élu par l'assemblée générale mais désigné **au sein du comité directeur**. Cinq fonctions sont prévues par les statuts et le règlement intérieur : président, vice-président, trésorier, secrétaire et responsable jeunes — les trois premières étant des obligations légales.
Trois candidatures étaient recueillies avant la séance. Le président appelle les membres du comité intéressés par la présidence ou la vice-présidence à se manifester ; aucune candidature concurrente n'est présentée. Le nouveau bureau est présenté à l'assemblée :

Président	**François Ortega**
Vice-président	**Christophe Costantini**
Trésorier	**Lucas Lefebvre**
Secrétaire	**Julien Salet**
Responsable jeunes	**Charles Marion**

Les dix autres membres du comité directeur siègent en qualité d'assesseurs.

> DÉCISION — COMPOSITION DU BUREAU
> **Aucune opposition exprimée**

7. Règlement intérieur 2026-2027

Règlement intérieur 2026-2027

Le règlement intérieur, joint à la convocation, a été entièrement réécrit, les dispositions relatives aux indemnités étant auparavant dispersées dans le texte. Deux points font l'objet d'un vote distinct.

7.1 — Tarif des licences adultes

Le président expose le contexte : la Fédération et la Ligue ont engagé un plan pluriannuel d'augmentation de la part fédérale des licences, appelée à passer **de 48 € à 60 € sur quatre ans**. Les licences jeunes ayant déjà été relevées la saison précédente, elles ne sont pas modifiées. Les tarifs étudiant et RSA restent inchangés, leur faible volume étant sans effet sensible sur les finances.

Il est relevé en séance que ce plan fédéral n'est à ce jour voté que pour l'exercice 2026-2027.

Catégorie	Licence A — compétition	Licence B — loisir
Senior (plus de 20 ans)	90 € **[+ 10 €]**	50 € **[+ 10 €]**
Junior / Cadet (16-19 ans)	40 €	—
Minime / Benjamin (12-15 ans)	40 €	—
Pupille et moins de 12 ans	40 €	—
Étudiant / RSA	60 €	40 €
Scolaire	—	5 €

> **DÉCISION — TARIF DES LICENCES ADULTES**
>
> Augmentation de **10 €** des licences seniors, portées à **90 € en catégorie A** et **50 € en catégorie B**, par anticipation de la hausse fédérale. Jeunes, étudiants, bénéficiaires du RSA et scolaires : inchangés. Un réexamen interviendra au terme des quatre ans.
>
> **Pour : 25 · Contre : 0 · Abstention : 0 — adopté**

Le règlement adopté fixe par ailleurs les **tarifs de cours** — 40 € pour un enfant, 20 € à partir du deuxième d'une même famille, 40 € pour les adultes de moins de 25 ans et 60 € au-delà — et introduit une **amende de 30 €** applicable au second rappel de cotisation impayée, en décembre, afin de limiter les relances qui mobilisent les bénévoles.

Question relative au handicap. Le secrétaire demande si un tarif adapté pourrait favoriser l'accueil de personnes en situation de handicap. Le président répond qu'il appliquera le tarif étudiant / RSA à toute demande individuelle, sans modification du règlement ; une généralisation serait soumise à l'assemblée générale.

7.2 — Barème des indemnités

Les indemnités sont désormais rassemblées dans une grille unique, à l'article 5 du règlement.

Indemnité	Antérieur	Adopté	Observation
Frais kilométriques — voiture	0,33 €/km	0,33 €/km	Inchangé — aligné sur le barème gouvernemental
Frais kilométriques — moto	0,15 €/km	0,15 €/km	Inchangé
Coaching en compétition	40 / 60 / 80 €	40 / 60 / 80 €	Par jour, selon le diplôme : non diplômé, DAFFE, DEFFE
Encadrement des jeunes	~~150 €/an~~	250 €/an	Revalorisation au regard du nombre de séances assurées
Enseignement — Pôle Formation et Pôle Espoir	—	25 €/h minimum	Plancher horaire ; le montant reste négocié avec la présidence
Entretien des locaux	—	15 €/heure	Inscription au règlement d'une pratique existante — deux heures par quinzaine
Responsable d'équipe	—	90 €/an **[Nouveau]**	Interclubs adultes et jeunes, championnats uniquement ; coupes exclues

La création d'une indemnité de responsable d'équipe répond à une fonction jugée peu reconnue et chronophage. Le montant initialement proposé était de **50 €**, soit environ la moitié d'une licence.

> AMENDEMENT — INDEMNITÉ DE RESPONSABLE D'ÉQUIPE
>
> Sur proposition d'**Alain Becq**, l'assemblée retient un montant de **90 €** au lieu des 50 € proposés, afin de couvrir l'équivalent d'une licence. Le président confirme que la trésorerie du club, de l'ordre de 6 000 €, absorbe sans difficulté cette charge supplémentaire.
>
> **Amendement retenu — le montant de 90 € est intégré au barème**

> DÉCISION — BARÈME DES INDEMNITÉS
>
> Adoption de la grille dans son ensemble, l'indemnité de responsable d'équipe étant fixée à 90 €.
>
> **Pour : 25 · Contre : 0 · Abstention : 0 — adopté**

Le règlement adopté introduit également un **tarif de location du matériel** à l'intention des enseignants intervenant hors du club et des particuliers : 5 € par jour pour un échiquier mural, 10 € pour un lot de dix jeux, 10 € pour un lot de dix pendules, tout matériel rendu défectueux restant dû.

8. Projets et calendrier 2026-2027

Compétitions adultes

Compétition	Responsable	Observation
Nationale 3	Lucas Lefebvre	Objectif maintien. Succède à Ludovic Gibert. Attention : deux week-ends où l'on joue samedi et dimanche
Départementale 1	Julien Gabriel	Reconduit
Départementale 2	Pascal Natalizio	Remplacement provisoire recherché en début de saison
Coupe Loubatière	—	Très appréciée des Thionvillois : inscription du maximum d'équipes. Phase 1 le **15 novembre à Garche**
Tournoi des 10 villes	Julien Gabriel	Compétition internationale réunissant 10 villes de 5 pays ; disputée à Eupen (Belgique) les 5 et 6 septembre, avec un meilleur résultat que l'an dernier
Championnat de Moselle	—	Dates non connues
Coupe de France	—	Pas d'inscription à ce stade : l'idée évoquée par Ludovic Gibert n'est pas poursuivie. Inscription possible jusqu'au 15 septembre si un volontaire se déclare

Compétitions jeunes

Compétition	Responsable	Observation
Moselle jeunes	Charles Marion	Une équipe inscrite ; appel à un parent pour l'épauler
Nationale 3 jeunes	Farouk Mansouri	Engagement en N3 (4 joueurs, déplacements réduits) plutôt que maintien en N2 (8 joueurs, grands déplacements)
QMJ	Charles Marion	11 novembre, à Thionville
Championnat de Lorraine	Charles Marion	**Du 23 au 25 février 2027** ; lieu et informations officielles attendus. Accompagnement assuré par le club
Championnat de France	François Ortega	Vichy, du 18 au 25 avril ; le président espère pouvoir accompagner les jeunes

Tournois internes

- **Challenge Blitz** — reconduit, organisé par **Ludovic Gibert** ; première manche le 11 septembre.
- **Coupe de Thionville** — l'Open devient une coupe à élimination avec tableau de repêchage, en cadence rapide pour disputer plusieurs parties dans la soirée, certains jeudis soir. Ouverte aux joueurs extérieurs. Organisation **Mickaël Destaing**.

Secteur jeunes

Charles Marion reste responsable du secteur. Pascal Natalizio est chargé de la moitié des groupes ; le président renforce l'équipe en prenant en charge un groupe de débutants le mercredi matin. **Reprise des cours le mercredi 16 septembre.**

Groupe	Créneau du mercredi	Encadrant
Débutants A	10h45 – 11h45	François Ortega
Débutants B	14h00 – 14h55	Pascal Natalizio
Intermédiaires	14h00 – 14h55	Charles Marion
Confirmés	15h00 – 15h55	Charles Marion
Experts	15h00 – 15h55	Pascal Natalizio

Pascal Natalizio étant **indisponible pour raison de santé** à la rentrée, **Mickaël Destaing** assure l'intérim de ses groupes. L'assemblée lui adresse ses vœux de prompt rétablissement.
Le club continuera de préparer et d'accompagner les jeunes au QMJ et au championnat de Lorraine, sous la responsabilité de Charles Marion.

Entraînements du samedi

Faute de bénévoles disponibles, **les entraînements jeunes du samedi ne sont pas reconduits**. **14 à 15 enfants n'ont pu être accueillis** et les nouvelles demandes ne sont plus enregistrées ; les familles sont orientées vers les clubs voisins (Garche, Cattenom).
Le président rappelle que le club dispose de ses propres locaux et de ses clés : tout créneau reste ouvert à un groupe de parents ou de bénévoles qui souhaiterait reprendre l'activité, quel que soit le jour et le format, à l'exception du vendredi soir. Il est acté qu'**une réunion sera organisée avec les parents volontaires** en vue d'une relance éventuelle en cours de saison, avec une limitation du nombre d'enfants par séance.

Pôle Espoir

Maxime Pierron reste responsable du Pôle Espoir. Les efforts importants consentis par le club en formations, stages et budget ne suffisent pas à conserver les jeunes au-delà d'un certain niveau, comme en témoignent les départs de **Nicéphore et Malek** vers des structures plus importantes. Un budget réduit à **1 000 €** est maintenu pour la préparation aux championnats de Lorraine et de France.
Un large échange s'engage sur les moyens de proposer un encadrement adapté aux jeunes restés au club. Le président indique qu'aucune solution n'est arrêtée à ce jour et que le sujet sera repris en comité. Le secrétaire rappelle à cette occasion le cadre de ces arbitrages : **le cercle est géré par des bénévoles**, dont l'engagement ne peut être étendu indéfiniment, et toute proposition nouvelle doit s'accompagner des personnes prêtes à la porter.

Secteur scolaire

Mickaël Destaing poursuit le club scolaire qu'il a créé il y a plusieurs années à **Saint-Pierre Chanel**.
Charles Marion, responsable jeunes, porte un projet éducatif à **Yutz** pour 2027, dans le cadre du **Programme de Réussite Éducative (PRE)** : les échecs sur le temps périscolaire au bénéfice d'enfants en difficulté scolaire. Une proposition a été déposée auprès de la mairie ; la réponse est attendue. Le budget prévisionnel l'intègre par hypothèse.

Manifestations

- **QMJ — 11 novembre, à Thionville.** Co-organisé avec le GK3000 sur deux sites : la salle du Casino pour les grands, la salle Saint-Nicolas pour les petits. Organisation assurée par **Lucas Lefebvre et François Ortega** ; le club aura besoin de bénévoles pour le rangement, la buvette et l'arbitrage.
- **Téléthon — vendredi 4 décembre à 21h, à la Milière.** Participation à la simultanée du samedi à l'étude ; Elisa Pierron Bejan est candidate pour la donner cette année.
- **Rapides de Thionville — 29 et 30 mai 2027, salle de Veymerange.** Décalés à la fin du mois en raison des élections ; toutes les idées sont les bienvenues pour en faire un événement.
- **Forum OMS** — le club ne tiendra pas de stand cette année, avec la possibilité d'aider Garche sur le sien.
- **Portes ouvertes** — renouvelées comme chaque année pendant la période estivale.

Secteur féminin

Julien Salet n'étant pas disponible dans l'immédiat, le club recherche une personne motivée pour relancer une activité féminine. Le club essaiera d'inscrire une équipe à la **Coupe de la parité** et espère la participation de ses joueuses au **Trophée Roza Lallemand**. Une dotation de 200 € est maintenue au budget. Il est observé en séance que les clubs qui parviennent à fidéliser leurs adhérentes disposent généralement d'une formatrice.

Formation

- **Pôle formation** — Alain Becq poursuit ses cours confirmés le vendredi à 19h30 ; les jeunes du Pôle Espoir sans cours spécifique — Elisa, Gabriel, Malek et Nassim — y sont invités, avec son accord. Le club est ouvert à la relance de stages thématiques : Mickaël Destaing et Ludovic Gibert envisagent des stages d'un mois, au format souple.
- **Arbitres** — selon les opportunités, le club rembourse frais de transport et d'inscription. Tous les volontaires sont acceptés ; la formation est fortement recommandée pour les capitaines d'équipe et les formateurs.
- **Animateurs** — selon les opportunités, le club rembourse frais de transport et d'inscription.

Handicap

Le club reste attentif à toute demande relative à des activités liées au handicap, sans en être l'initiateur.

Vie du club

- **Horaires** — ouverture aux licenciés le vendredi à partir de 20h30 et le dimanche de 9h à 12h. Cours jeunes le mercredi matin de 10h45 à 11h45 et l'après-midi de 14h à 16h. Plus d'entraînement le samedi matin. Ouverture certains jeudis soir pour la Coupe de Thionville. D'autres créneaux restent possibles — jeunes, adultes, féminines — dès lors que des volontaires en assurent la gestion.
- **Entrange** — les séances du jeudi soir animées par Charles Marion reprendront, sous une forme à définir : la section échecs est sortie de l'association EAL à laquelle elle était rattachée et le club ne dispose plus de la salle. Charles Marion recherche un local dans les communes voisines ; en attendant, les séances ont lieu au club. Un nouveau local deviendrait une salle rattachée au club, soit un jour d'ouverture supplémentaire.
- **Ménage** — les intervenantes passent deux fois par mois ; le dispositif donnant satisfaction, il est renouvelé.
- **Buvette** — tenue par le président, qui cèderait volontiers la place à un volontaire.
- **Embellissement** — pose du store demandé l'an dernier pour la salle de cours et remplacement des brise-vues abîmés, à reprendre plus haut. Alain Becq s'en charge.
- **Boutique** — vente aux adhérents des anciens jeux d'entraînement, 60 € maximum selon leur état, et de **4 jeux neufs à 165 €** ; les recettes abondent le budget matériel.
- **Bibliothèque** — en autogestion.
- **Communication** — assurée par François Ortega et Julien Salet ; les volontaires sont bienvenus.
- **Matériel** — acquisition d'un **échiquier connecté** à titre d'essai, de l'ordre de 300 €, sur le budget matériel. Un déploiement plus large sera étudié au vu de l'usage. Les autres demandes alimentent la « liste du Père Noël », mobilisée en cas d'excédent ou de subvention exceptionnelle.
- **Administratif** — nette amélioration du retour des bulletins d'inscription signés et des certificats ; le président rappelle l'importance de les rendre complétés.

9. Budget prévisionnel 2026-2027

Recettes	Montant
Adhésions	8 600 €
Dons	100 €
Inscriptions aux stages	200 €
Formation scolaire	1 800 €
Recettes des tournois	500 €
Subvention Ville de Thionville	2 500 €
Subvention Conseil général	1 450 €
Subvention Comité de Moselle	1 150 €
Subvention Ligue Grand Est	1 000 €
Avantage en nature Ville de Thionville	8 500 €
Bénévolat	14 000 €
Produits financiers	150 €
Total	**39 950 €**

Dépenses	Montant
Licences FFE	3 850 €
Inscriptions aux tournois	800 €
Frais de déplacement	1 700 €
Encadrement des équipes	500 €
Pôle Espoir	1 000 €
Pôle formation	2 000 €
Formation encadrement	300 €
Encadrement jeunes	1 550 €
Interventions scolaires	1 600 €
Section féminine	200 €
Matériel	1 000 €
Entretien des locaux	800 €
Assurance	350 €
Frais bancaires	100 €
Abonnement internet	300 €
Vie du club	800 €
Challenge Blitz	300 €
Open de Thionville	300 €
Loyers — avantage en nature	8 500 €
Personnel bénévole	14 000 €
Total	**39 950 €**

Budget présenté à l'équilibre : résultat prévisionnel de 0 €.

Explications du président

- **Recettes stables** : la baisse attendue chez les jeunes, liée à l'arrêt du samedi matin et à la hausse des parts Ligue et FFE, est compensée par l'augmentation des cotisations adultes.
- **Nouveau poste d'encadrement des équipes**, destiné à indemniser les responsables d'équipe de leurs frais et de leur temps. À 90 € par responsable, les cinq équipes en championnat représentent 450 €, dans l'enveloppe de 500 €.
- **Pôle Espoir ramené à 1 000 €**, contre 2 000 €, avec moins de jeunes concernés et moins d'activités dédiées.
- **Budget matériel réduit à 1 000 €** : aucune grosse acquisition prévue.
- **Pôle formation maintenu à 2 000 €**, dans l'espoir qu'un responsable se déclare pour l'animer.
- **Interventions scolaires portées à 1 600 €**, dans l'hypothèse du projet de Yutz, sans incidence sur l'équilibre s'il ne se concrétise pas.
- **Assurance ramenée de 600 € à 350 €** après renégociation.

> **DÉCISION — BUDGET PRÉVISIONNEL 2026-2027**
> **Pour : 25 · Contre : 0 · Abstention : 0 — adopté**

10. Questions diverses

Communication interne. Il est demandé si un groupe WhatsApp existe pour l'assemblée. Le président indique qu'il n'en existe pas et se déclare favorable à la création de **groupes thématiques selon les besoins** — notamment pour les équipes jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, le président lève la séance à 11h25 et invite les participants au verre de l'amitié.

Récapitulatif des décisions

Objet	Pour	Contre	Abst.
Vote à main levée pour l'ensemble de la séance	25	0	0
Procès-verbal de l'assemblée générale 2025	25	0	0
Rapport moral 2025-2026	25	0	0
Rapport financier 2025-2026 et quitus	25	0	0
Comité directeur 2026-2030 — liste de 15 membres	25	0	0
Licences seniors : + 10 €	25	0	0
Barème des indemnités, responsable d'équipe à 90 €	25	0	0
Budget prévisionnel 2026-2027	25	0	0
Enregistrement audio de la séance	Aucune objection		
Composition du bureau	Aucune opposition		

Suites à donner

- Trouver un remplaçant provisoire au capitanat de la **Départementale 2**.
- Trouver un **parent pour épauler Charles Marion** en Moselle jeunes.
- Trouver un **bénévole pour reprendre la buvette**, aujourd'hui tenue par le président.
- Organiser la **réunion « entraînements du samedi »** avec les parents volontaires.
- Poursuivre la recherche d'un **local de remplacement pour Entrange**.
- Relancer la Ville de Thionville sur la **subvention exceptionnelle**.
- Suivre la réponse de la mairie de Yutz sur le **Programme de Réussite Éducative**.
- Commander l'**échiquier connecté** d'essai.
- Poser le **store et les brise-vues**.

Fait à Thionville, le 14 septembre 2026

Le président — François Ortega	**Le secrétaire de séance — Julien Salet**
	